Image not found or type unknown

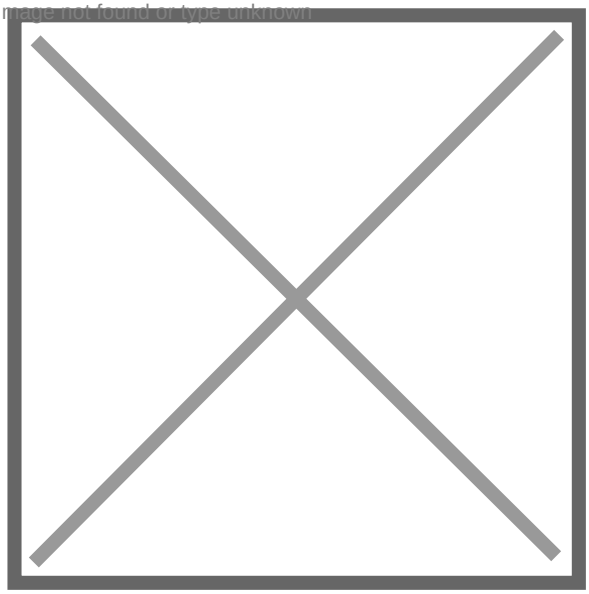

Diagnostique thermites / mauvais diagnostique

Par **tlog**, le **17/01/2012** à **15:26**

Bonjour,
Pour vendre ma maison, j'ai du faire, comme il se doit un diagnostique, par une sté spécialisée, qui s'est revelé etre négatif.
Mais juste avant l'acte, lors d'un controle à la cave, on s'est rendu compte, qu'il y avait en fait une activité de thermites.
Le diagnostique a donc été mal fait.

Pour signer, je m'engage à déduire de la vente ce montant ou à payer les travaux.
Par contre, est- ce que je peux me retourner contre la Sté pour mauvais diagnostique pour qu'ils prennent à leur charge ce probléme ?
Cordialement,
Thomas Logodin

Par **Jjnot**, le **10/02/2012** à **23:39**

Bsr,

Oui ils sont assurés pour ça

Cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés